



Le Projet Educatif

Qu'est ce qu'un projet éducatif?

Dès lors qu'une structure FFN organise un séjour avec hébergement regroupant au moins 7 mineurs âgés de 6 ans ou plus (dénommé « séjour spécifique »), ce dernier doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du siège social de l'association. Cette déclaration doit être accompagnée d'un projet éducatif.

Ce document a donc pour objet de définir le sens de l'action et le but des séjours spécifiques.

Les articles R227-23 et suivants du code de l'action sociale et des familles (CASF) énumèrent les mentions que doit comporter ce document.

Les représentants des mineurs doivent être destinataires du projet éducatif

Cette fiche pratique a vocation à aider les structures dans la rédaction d'un projet éducatif.

Eléments devant figurer dans un Projet Educatif (art R227-23 et suivants du CASF)

Informations Générales

- Les Coordonnées de l'Organisateur
- Les caractéristiques du ou des lieux accueillant le stage
 - hébergement
 - équipements sportifs
- Moyen de transport

Le public visé par le stage

- Nombre de participant
- Répartition Filles/garçons
- critères de sélection des participants

L'encadrement du stage

- Identité des personnes composant l'encadrement (Nom, Prénom, coordonnées, diplômes...)
- Organigramme et organisation de l'équipe

Les objectifs du stage

- objectifs généraux
 - Permettre au mineur de vivre un temps de loisirs ou de vacances,
 - Favoriser le développement de l'autonomie du mineur, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...),
 - Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et de la reconnaissance de la diversité,
 - Permettre au mineur de développer son esprit critique, de faire des choix,.....
- objectifs sportifs
 - Amener le mineur à découvrir ou pratiquer une activité physique ou sportive,
 - Préparer une échéance sportive,
 - Favoriser l'acquisition de savoirs techniques,....

Programme du Séjour

Les temps d'activités, de repos, de repas....